



**Prestations de Service – Plateformes MUSE– SATT AxLR**

**DEFINITION OFFRE DE PRESTATIONS  
CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES**

Objet : Définition Prestations de Service – Cartographie des plateformes et ressources technologiques de l'ensemble des 19 partenaires de l'i-Site MUSE

SATT AxLR  
950 rue Saint-Priest, CSU Bâtiment 6  
34090 Montpellier

**Date limite de réception des Offres : Le Vendredi 06 septembre 2019 12H**

## TABLE DES MATIERES

1. PREAMBULE ET CADRAGE PRESTATION DE SERVICES .....	3
1.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE .....	3
1.2 OBJECTIFS DE L'OFFRE .....	3
1.3 COMITE DE PILOTAGE .....	4
2. ETAPES DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE UTILISEE. ....	4
2.1 PHASE 1 : ETAT DES LIEUX. ....	4
2.2 PHASE 2 : ANALYSE DE POSITIONNEMENT DES PLATEFORMES. ....	5
2.3 PHASE 3 : OUTILS PROMOTIONNELS. ....	6
3. OFFRE DE PRESTATION.....	6
3.1 LIVRABLES .....	6
3.2 PLANNING PREVISIONNEL.....	7

## 1. PREAMBULE ET CADRAGE PRESTATION DE SERVICES

### 1.1 Contexte et historique

La SATT AxLR, dans le cadre de ses accords conclus avec les Universités et les organismes nationaux implantés en Languedoc-Roussillon, propose des offres de prestation visant à répondre aux attentes des divers opérateurs. Parmi les différents mécanismes de financements possibles, la SATT dispose d'un budget, alloué par la région Occitanie, en vue de réaliser ces prestations. L'Université de Montpellier souhaite aujourd'hui bénéficier de ce dispositif.

Le projet MUSE « Montpellier Université d'Excellence » mobilise les forces de 19 institutions vers une ambition commune : faire émerger à Montpellier une université thématique de recherche intensive, internationalement reconnue pour son impact dans les domaines liés à l'agriculture, l'environnement et la santé, susceptible de devenir pour tous les membres du consortium un partenaire académique auquel ils seront fortement liés et dont ils pourront se prévaloir.

La réussite d'un tel projet passe par la mise en commun des compétences et forces de chacun des partenaires, tant au niveau de leurs structures de formation, de recherche, ainsi que de leurs plateformes technologiques.

En fonction de critères qui leur sont propres, chaque partenaire a pu dresser une liste de plateformes (ressources) technologiques reconnues en tant que telles dont l'objectif premier est d'offrir une capacité de prestations de services adressées à l'ensemble des acteurs de l'innovation (tant académiques qu'industriels).

Il apparaît aujourd'hui capital de pouvoir dresser un panorama exhaustif de ces plateformes afin de pouvoir exploiter au mieux leur vocation première.

### 1.2 Objectifs de l'offre

La connaissance de l'ensemble des forces des 19 partenaires de MUSE est un élément capital. Cette maîtrise fine des ressources technologiques est également un des piliers fondateurs permettant aux business développer agissant dans le cadre du programme régional (PRIME@MUSE) de promouvoir et développer au mieux les liens entre les laboratoires académiques et les acteurs socio-économiques régionaux.

L'étude cartographique de ces plateformes reconnues par les 19 partenaires de MUSE a ainsi pour objectif de :

1. Dresser un état des lieux des plateformes existantes et de leurs caractéristiques
2. Effectuer une analyse de positionnement des plateformes
3. Elaborer un outil promotionnel de ces plateformes (sous forme de plaquettes ou contenu web)

### 1.3 Comité de pilotage

En vue de réaliser un suivi de l'étude, un comité de pilotage (COFIL) sera mis en place. Ce comité regroupera :

- Un membre de la SATT
- Deux membre de l'Université de Montpellier (DIPA et DRED)
- Un membre de l'équipe MUSE

Le comité de pilotage aura notamment toute autorité pour valider les étapes de réalisation de l'étude ainsi que les livrables attendus, tel que définis aux articles 2 et 3.

## 2. Etapes de l'Etude et Méthodologie utilisée.

Le prestataire s'attachera à proposer une méthode de travail ainsi qu'un rétro planning prévisionnel pour cette étude qui se déroulera en trois phases successives.

Tranche ferme :

- Phase 1 : Etat des Lieux
- Phase 2 : Analyse de positionnement des plateformes

Tranche optionnelle :

- Phase 3 : Outils promotionnels

### 2.1 Phase 1 : Etat des lieux.

La réalisation de cette première phase se déclinera en six actions successives. Une présentation du résultat obtenu sera faite au COFIL à la fin des actions 2, 3 et 6. Les six actions envisagées sont :

1. Identification/recensement des toutes les plateformes (des 19 partenaires MUSE) labélisées et reconnues par leur établissement de rattachement
2. Identification des contacts à auditionner pour chaque plateforme
3. Réalisation d'un guide d'entretien
4. Audition des plateformes
5. Rédaction de compte rendus d'entretiens
6. Compilation de l'ensemble des informations

Afin de réaliser au mieux ces actions, et en vue de ne pas recueillir certains éléments déjà recensés par les établissements, le prestataire pourra s'appuyer sur les informations relatives aux plateformes des 19 partenaires qui lui seront transmises. Les actions 3 et 4 seront donc à adapter selon ces sources d'informations.

Les critères essentiels devant être pris en considération pour chaque plateforme peuvent être classés en cinq catégories :

1. Moyens matériels
  - Nom de(des) l'outil(s)/équipement(s) et/ou du(des) logiciel(s)
  - Utilisation prévue
    - Type de prestation proposée (description/définition)
    - Format de résultat attendu
    - Protocole d'obtention des résultats
    - Temps de travail et d'obtention des résultats
  - Date d'acquisition
  - Localisation
  - Laboratoire ou département scientifique de rattachement
  - Existence d'un calendrier de disponibilité
2. Moyens humains
  - Organisation/structuration
  - Responsable
  - Responsable scientifique
  - Coordonnées du contact responsable de l'achat de prestations
3. Moyens de communication
  - Existence d'un site internet
  - Outils de communication dédiés
  - Stratégie de communication
4. Aspects financiers
  - Grille tarifaire (votée ou non)
  - Coût complet (à calculer le cas échéant)
  - Coût d'achat, de fonctionnement et d'entretien
5. Positionnement marché
  - Clients cibles
    - Académiques
    - Industriels (secteur, taille entreprise)
  - Application cible (prestation technologique, étude de faisabilité, formation...)
  - Appartenance à un réseau de plateformes national/international
  - Singularité/ exclusivité de la prestation proposée
  - Labélisation/ certification ISO
  - Success stories passées

En outre, le prestataire s'attachera à faire remonter et prendre en compte toute spécificité de la plateforme étudiée et qui pourrait être discriminante.

## **2.2 Phase 2 : Analyse de positionnement des plateformes.**

Cette seconde phase vise à effectuer une analyse des plateformes à deux niveaux ;

1. Entre elles : l'objectif sera d'identifier les plateformes ayant un potentiel marché d'intérêt. De différencier et mettre en évidence celles dont les caractéristiques sont susceptibles de présenter un fort potentiel de vente et d'attractivité (à la fois vers les acteurs publics et privés). Ce classement pourra également ordonner les plateformes selon leurs thématiques scientifiques et leurs applications industrielles (le classement pourra se faire en fonction des trois axes de MUSE ainsi que selon le 12 KET définies par la région).

Une présentation du résultat obtenu à la suite du point 1. sera faite au COPIL avant de passer à l'action suivante. Le COPIL aura alors pour rôle de sélectionner parmi les plateformes celles présentant un intérêt à être confrontées aux offres concurrentes.

2. Avec la concurrence : l'objectif sera de positionner les plateformes vis-à-vis des offres similaires pouvant exister tant au niveau local (région) qu'au niveau du territoire français. Un accent particulier sera mis sur les plateformes académiques des établissements n'étant pas rattachés à MUSE (niveau région et territoire). Les éléments clés de classement seront :
  - Qualité et technicité de l'offre proposé
  - Moyens matériels disponibles
  - Tarifs
  - Autres paramètres d'intérêt à définir avec le COPIL lors de l'étude

### 2.3 Phase 3 : Outils promotionnels.

Cette dernière phase vise à compiler l'ensemble des informations réunies lors des phases 1 et 2 afin de proposer une organisation des informations visant à promouvoir les plateformes auprès des prospects potentiels (tant académiques qu'industriels). Ces outils promotionnels seront présentés de façon à pouvoir être déployés sous deux formes : Plaquettes promotionnelles et contenu web.

NB : le board de MUSE et notamment la cellule Communication se chargera de coordonner la présentation des résultats notamment sur les aspects graphiques. Le prestataire aura pour mission principale la rédaction du contenu.

## 3. OFFRE DE PRESTATION

### 3.1 Livrables

Les livrables attendus pour chacune des phases de cette étude sont :

<u>Phase 1</u>	<u>Phase 2</u>	<u>Phase 3</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des plateformes (.doc ou .pdf)</li> <li>• Liste des contacts à auditionner (.doc ou .pdf)</li> <li>• Guide d'entretien (.doc ou .pdf)</li> <li>• Fichier excel (compilant l'ensemble des indicateurs définis)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fichier Excel</li> <li>• Rapport final (présentation et analyse des résultats, incluant graphiques et figures décisionnelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaquettes promotionnelles (contenu)</li> </ul>

### **3.2 Planning prévisionnel**

Le prestataire s'attachera à proposer un rétro planning prévisionnel en tenant compte de la contrainte suivante : l'ensemble des résultats et livrables devront être restitués au plus tard le 31/12/2019.